



Certificate of Advanced Studies

**GESTION STRATÉGIQUE
DE LA SÉCURITÉ / SÛRETÉ EN ENTREPRISE**

www.cas-securite.ch

Certificate of Advanced Studies

GESTION STRATÉGIQUE DE LA SÉCURITÉ / SÛRETÉ EN ENTREPRISE

DÉFINITION

La sécurité / sûreté peut être définie comme suit :

- la sécurité consiste à prévenir l'entreprise de tout incident involontaire (incendie, négligence, etc.)
- la sûreté consiste à prévenir l'entreprise contre tous les actes volontaires (malveillance, cambriolage, dégradation, attentat, etc.)

CONTEXTE DE LA FORMATION

Aujourd'hui, les différentes menaces (internes et externes) que rencontrent les entreprises sont en constante évolution.

Le responsable sécurité / sûreté doit être prêt à anticiper cette évolution, à la fois sur les plans techniques, organisationnels et réglementaires, avec comme conséquence une adaptation régulière de la politique et des mesures de sécurité au sein de l'entreprise.

Le responsable sécurité / sûreté doit maîtriser plusieurs aspects. Il est l'interface privilégié entre sa Direction Générale et les instances officielles. A ce titre, il doit être notamment un excellent communicateur, un stratège éclairé, un organisateur et un auditeur averti.

La formation proposée est basée non seulement sur une approche théorique mais également sur des éléments pratiques (connaissances des systèmes et équipements techniques, des infrastructures et autres moyens de sécurité passive) ainsi que des mises en situation.

Le CAS en Gestion stratégique de la sécurité / sûreté en entreprise permet au participant de compléter ses compétences professionnelles et ainsi de maîtriser un métier à haute responsabilité en constante évolution. Les différentes matières sont dispensées par des experts reconnus et garantissent ainsi une approche académique et pragmatique des thèmes traités.

ORGANISATEURS

Le CAS en Gestion stratégique de la sécurité / sûreté en entreprise a été développé par le Département Formation Continue de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) et l'Académie de police du Chablais.

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse tout particulièrement à tout responsable œuvrant dans le domaine de la sécurité / sûreté :

- Responsables de la sécurité de l'entreprise et/ou de la gestion des risques
- Responsables de la sûreté de l'entreprise
- Responsables de la surveillance en entreprise
- Conseillers à la protection des données des entreprises ou administrations
- Responsables chargés de l'évaluation des risques opérationnels
- Juristes d'entreprises chargés de sécurité / sûreté
- Collaborateurs institutionnels en charge de tâches de surveillance / sûreté / sécurité
- Membres des autorités politiques en charge de tâches de surveillance / sûreté / sécurité

CONDITIONS D'ADMISSION

Le programme de formation s'adresse à des personnes possédant une formation supérieure (universités, hautes écoles spécialisées ou écoles polytechniques) et pratiquant dans des entreprises privées ou publiques. Au vu de la spécificité de la formation, une admission sur dossier, sous certaines conditions (expérience professionnelle reconnue), est possible.

LIEU ET OUVERTURE DE LA FORMATION

La formation a lieu à l'Académie de police du Chablais et/ou dans la région lausannoise. Elle est organisée en principe pour un minimum de 15 et un maximum de 20 participant-e-s. Si le nombre de participant-e-s est insuffisant, l'ouverture est repoussée à l'année suivante.

ENSEIGNEMENT

La Direction des études, l'organisation des chargé-e-s de cours et conférenciers/cières ainsi que la préparation des supports de cours sont assurées par l'Académie de police du Chablais et la HEIG-VD.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'évolution actuelle des différents types de menaces exige de nouvelles compétences de la part du responsable sécurité / sûreté. Cette formation postgrade a pour objectif principal de former des spécialistes sécurité / sûreté aptes à soutenir de manière pertinente et professionnelle leur Direction Générale dans l'appréhension et la gestion des différentes menaces auxquelles leur entreprise peut être confrontée.

L'aspect sûreté est prédominant dans la présente formation.

Compétences acquises

Pour assurer cette fonction, le spécialiste sécurité / sûreté est formé dans les domaines suivants:

- **Sûreté** Maîtriser le métier «sûreté» et ses spécificités
- **Juridique** Etre en conformité avec les réglementations et lois actuelles
- **Conceptuel** Etablir un concept de sûreté (architectural, technique et organisationnel) en fonction d'une analyse préalable des risques
- **Contractuel** Produire des contrats / cahiers des charges en accord avec ou dans la ligne de la philosophie sécuritaire de son entreprise
- **Stratégique** Evaluer et gérer les risques, définir une politique, gérer les crises et organiser une structure de conduite ad hoc, mettre en place une organisation de la sécurité / sûreté, réaliser un plan de continuité d'activités, appliquer les méthodologies d'audit et maîtriser les composantes de la communication, y compris en cas de crise
- **Gouvernance** Intégrer la sûreté au cœur de la Direction générale de l'entreprise
- **Institutionnel** Connaître les différents partenaires institutionnels, leurs modes de fonctionnement et leurs exigences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le programme défini est animé par des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des domaines de la branche. La diversité des compétences des enseignants et intervenants assure la pluridisciplinarité de cette formation.

Les méthodes pédagogiques utilisées offrent un environnement propice aux échanges d'idées et d'expériences et encouragent la constitution d'un «réseau de compétences» entre les participants des différentes volées.

L'enseignement donné de manière didactique fait appel à des études de cas, à des exercices pratiques ainsi qu'à des travaux en groupes ou individuels.

DESCRIPTIF DES THÈMES ABORDÉS EN PARTICULIER

Module 1

Rôle et fonction du responsable sécurité / sûreté en entreprise

- Le spécialiste sûreté
- Sûreté et autres réglementations
- Analyse / gestion des risques
- Concept de sûreté

Module 2

Aspects juridiques et éthiques

- Cadre juridique
- Cadre contractuel
- Ethique

Module 3

Gestion de crise

- Méthodologie
- Communication
- Etat-major / cellule de crises

Module 4

Continuité des activités

- Plan de continuité d'activité sécurité (PCA)
- Auditer et être audité
- Sensibilisation et formation

Module 5

Politiques de sûreté et de sécurité

- Partenaires institutionnels
- Politique de sécurité / sûreté dans l'entreprise
- Organisation d'un Event / Assemblée générale / Jubilé
- Analyse de la menace
- Profils psychologiques des criminels

Certificate of Advanced Studies

GESTION STRATÉGIQUE DE LA SÉCURITÉ / SÛRETÉ EN ENTREPRISE

CRÉDITS ECTS ATTRIBUÉS À CHAQUE MODULE

	Module 1 3.5 ECTS	Module 2 2.0 ECTS	Module 3 2.0 ECTS	Module 4 2.5 ECTS	Module 5 1.5 ECTS	Travail personnel 3.5 ECTS
HEURES D'ENSEIGNEMENT	80 h	48 h	48 h	56 h	40 h	8 h
ÉTUDES PERSONNELLES	24 h	16 h	16 h	20 h	12 h	97 h
TOTAL VOLUME DE TRAVAIL	104 h	64 h	64 h	76 h	52 h	105 h

Calcul: 1 crédit ECTS = env. 30 heures / volume travail participant

ORGANISATION

Le CAS en Gestion stratégique de la sécurité / sûreté en entreprise est proposé comme formation en emploi. A ce titre, les cours ont lieu à raison d'un jour maximum par semaine.

Le CAS propose cinq modules, suivis d'un travail personnel (TP). La formation est dispensée en 35 jours, pendant une période de 12 mois, d'avril 2012 à avril 2013.

L'écolage se monte à CHF 9500.-, à l'exclusion des taxes d'examen (CHF 1000.-) et du matériel personnel.

TITRE

La réussite des modules, du travail personnel (TP) et des examens donne droit à un certificat CAS (Certificate of Advanced Studies) délivré par la HEIG-VD, reconnu par la HES-SO.

Le titre délivré est Certificate of Advanced Studies HES-SO en Gestion stratégique de la sécurité / sûreté en entreprise.

RESPONSABLES DE FORMATION

Alain Bergonzoli, Lt-colonel de gendarmerie, directeur de l'Académie de police du Chablais, St-Maurice
www.academie-de-police.ch

Patrick Vallat, fondateur et directeur de CQF Sàrl,
www.cqf.ch, spécialiste sécurité

Fabien Loi Zedda, professeur et doyen HEIG-VD, chef du Département Formation Continue HEIG-VD

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS

HEIG-VD

Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
du Canton de Vaud

Département Formation Continue

Centre St-Roch

Avenue des Sports 20

Case postale 521

1401 Yverdon-les-Bains

tél. +41 (0)24 557 76 11

e-mail: formationcontinue@heig-vd.ch

www.cas-securete.ch

Inscription, informations détaillées et dates sur www.cas-securete.ch

heig-**vd**

Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion
du Canton de Vaud

formation **continue** +



ACADEMIEDEPOLICE
www.academie-de-police.ch